



LE JOURNAL DE LA SECTION SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES SEINE ET MARNE

Édito

« Demain nous appartient »

Avant d'aborder cette nouvelle saison 2022-2023 à la DDFiP 77, Solidaires Finances Publiques 77 tient à souhaiter la bienvenue et une bonne installation à nos collègues fraîchement mutés ainsi qu'une bonne rentrée à l'ensemble des agents de la Direction.

Qui dit nouvelle saison, dit nouveaux épisodes et la DDFiP 77 nous réserve son lot de surprises dont seule notre administration a le secret et nous risquons de ne pas être en reste.

Sans spoiler les prochaines aventures qui nous sont réservées par notre Direction et avec l'entrée en scène de deux nouveaux protagonistes à la fin de la précédente saison, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que ces deux-là seront très clairement au centre de ce nouveau chapitre.

Nous ne serons pas dans le 4^e volet de « Retour vers le futur », nous n'avons pas de DeLorean, ce ne seront pas de grandes révélations, voici quelques lignes de ce nouveau synopsis :

– le Nouveau Réseau de Proximité : la 3^e vague ! Et pour celle-ci pas de masque, ni gel hydroalcoolique ou autres gestes barrières. Et bien non, ce sera encore la destruction de nos services, la casse de notre maillage territorial ou de ce qu'il en reste. Il s'agira, entre autres, de la fermeture des trésoreries de Nemours, Montereau, Bray mais aussi des SIE de Lagny et de Noisiel... Nous connaissons aussi les emplois transférés en province dans le cadre de la relocalisation et comme, pour notre direction, nos services disposent de trop de moyens, de nouvelles suppressions d'emplois sont à craindre.

– Dans les cartons de notre Direction, le projet de mise en place de « flex-office » (bureaux partagés) au SGC de Melun et au SGC Hôpitaux du Sud, situés à la Cité Administrative arrive à maturité. Le scénario devrait être connu en cette rentrée.

– Concernant le coût des repas administratifs, à compter du 1^{er} septembre 2022, le nouvel indice brut de référence pour l'attribution de la prestation repas porté à 638 (équivalent 534 en indice majoré) et le nouveau montant de la subvention interministérielle sera de 1,38 € à la même date. Cette réévaluation reste bien maigre face à l'inflation et aux prix des repas qui risquent d'augmenter au 1^{er} janvier 2023.

– Bien évidemment, nous nous devons de parler de la hausse du point d'indice, déjà mise en place en juillet 2022. Visiblement les épisodes caniculaires ont eu raison du gel du point d'indice. Celui-ci n'a pu résister et a connu une augmentation de 3,5 %. Au regard de ce dégel bien relatif, les chaleurs ne devaient pas être suffisamment élevées... La température affichée et ressentie par les agents n'est clairement pas la même que celle ressentie par le Gouvernement. Ces 3,5 % d'augmentation ne combleront jamais les pertes subies par les agents depuis plus de 10 ans.

Par ailleurs, le groupe de travail du 7 juillet réuni par la Direction Générale avec les organisations syndicales représentatives n'a, pour l'heure, donné aucun résultat pouvant satisfaire les agents des Finances Publiques en matière de revalorisation de nos traitements

Face au mépris porté par le Gouvernement et la DGFIP envers les légitimes revendications des agents, une réponse forte et déterminées est nécessaire en cette rentrée.

Ainsi l'union syndicale Solidaires appelle dès le 29 septembre à une journée de grève interprofessionnelle avec une mobilisation à la hauteur des attaques portées contre nos rémunérations.

– Enfin, un épisode où chacun aura son rôle à jouer. Nous voulons bien sûr parler des élections professionnelles qui se dérouleront du 1^{er} au 8 décembre 2022 par vote électronique. Solidaires Finances Publiques 77 invite l'ensemble des agents à participer massivement à ce scrutin important dans la vie de la DGFIP, pour la défense des droits des agents. Solidaires Finances Publiques fera de votre voix, notre force !

Bien évidemment, cette saison comportera son lot de surprises, et vous l'aurez compris, sera parsemée d'embûches. Cependant, Solidaires Finances Publiques 77 sera et restera toujours à vos côtés et ne jouera pas un rôle de figurant. Nous ne tomberons pas dans la résignation et l'immobilisme. Bien au contraire, écrivons nos propres épisodes, dans l'unité la plus large. Invitons-nous dans ce scénario, chamboulons-le !

**Soyons actrices et acteurs afin d'apporter les changements possibles et nécessaires au bénéfice de toutes et tous.
Faisons de cette saison une réussite collective !**

Rencontre avec la nouvelle Directrice du Pôle Pilotage et Ressources

À la demande de la nouvelle Directrice du Pôle Pilotage et Ressources (PPR), vos représentants de Solidaires Finances Publiques 77 se sont rendus à une rencontre en bilatérale le jeudi 21 juillet 2022 afin d'avoir une première prise de contact et exprimer nos attentes.

Forts de ce qui nous anime, Solidaires Finances Publiques 77 a donc réaffirmé son attachement à la défense des agents et du service public.

Voici les principaux points que nous avons tenus à aborder et nos demandes :

- **le dialogue social : confiance et transparence**

La voix des représentants des personnels que nous sommes doit être réellement prise en compte. Nous ne voulons pas d'un dialogue social qui ne fonctionne que dans un sens avec un cadre contraint et défini à l'avance.

Pour illustrer nos propos et attentes, nous avons fait référence au projet de la DDFiP 77 de mise en place de « bureaux dynamiques » sur le SGC de Melun : nous voulons une réelle prise en considération de la parole des représentants du personnel ainsi que des agents du service. En cas de refus majoritairement exprimé par les représentants du personnel et agents du service, nous comptons sur la DDFiP 77 pour abandonner ce projet.

À défaut, il ne faudrait pas compter sur Solidaires Finances Publiques 77 pour discuter de la couleur de la peinture des murs... Les conditions de vie au travail, ce n'est pas que du mobilier, c'est aussi l'organisation du travail, des effectifs...

Sur la transparence du dialogue social, dans le cadre du mouvement de mutations locales, nous avons de nouveau demandé la tenue d'une réunion avant la sortie du mouvement afin d'exposer les situations des agents en présence de l'ensemble des organisations syndicales représentatives, mais aussi la communication de l'ensemble des fiches de vœux des agents ayant participé au mouvement et à minima la publication sur Ulysse 77 des tableaux de classement des demandes de vœux par site.

Refus de la Directrice pour la communication des documents, elle ne veut pas remettre en place de nouvelles CAPL, cependant elle réfléchit à la tenue d'une réunion en amont.

- **Utilisation au maximum de ses marges de manœuvres en local au bénéfice des agents de la DDFiP 77.**

A contrario de ce qui a pu être fait sous l'ancienne Direction, pour rappel : la prime Covid, déjà si maigre pour une infime partie des agents, la DDFiP 77 avait utilisé 28 des 30 % à leur destination. Ou bien l'ordonnance sur les congés, toujours durant la période Covid, qui laissait interprétation dont la DDFiP 77 en a fait la pire possible, allant jusqu'à reprendre des jours de congés à des agents ayant télétravaillé...

Solidaires Finances Publiques 77 a toujours combattu ces dispositions, nous ne voulons plus de ces pratiques dans notre Direction.

- **Arrêt des suppressions d'emplois, arrêt du Nouveau Réseau de Proximité : une nécessité**

Avec la perte de 416 emplois depuis 10 ans à la DDFiP 77, Solidaires Finances Publiques 77 a alerté la Directrice sur la situation tendue des emplois et les conséquences que ces suppressions avaient sur les agents : tensions dans les services, difficulté de mener à bien les missions confiées ou le cas échéant à quel prix, un mal-être au travail grandissant, un sentiment de ne pouvoir exercer son travail correctement.

La DDFiP 77 et les usagers ont besoin de moyens humains recrutés sur concours, formés et techniciens ainsi que des structures de pleines compétences et non des ersatz de services publics et une multiplication de la contractualisation.

Nous avons alerté sur la situation inquiétante du SIP de Melun (difficultés d'accueil notamment) et démontré que le NRP et la mise en place de grosses structures vendues par l'ancien DDFiP comme solution miracle pour résoudre tous les problèmes d'effectifs, de congés, d'organisation des services, de mise en place du télétravail et d'accueil n'étaient qu'un leurre et que, bien au contraire, cela complexifiait beaucoup plus les choses.

- **Fiches de signalement :**

traitement de ces fiches en intégralité avec des prises de décisions de la Direction en responsabilité au regard des signalements effectués.

Nous ne voulons plus « d'oubli » dans la transmission des fiches aux représentants du personnel.

Pour conclure cet entretien, la nouvelle Directrice du PPR nous a fait savoir qu'elle était ouverte au dialogue social, à la transparence et la confiance, qu'elle restait à notre disposition au-delà des instances lors desquelles nous pouvons la côtoyer.

Place maintenant à l'épreuve du terrain !

Listes d'aptitude : Prêts pour le grand départ ?

Attention, si vous postulez sur les listes d'aptitudes, vous vous engagez à avoir une mobilité géographique, c'est-à-dire qu'en cas de sélection, vous vous engagez à participer au mouvement national de la catégorie pour laquelle vous postulez. De ce fait si vous êtes sélectionné-e, il vous faudra élargir au maximum votre demande de mutation pour ne pas vous retrouver affecté d'office.

Solidaires Finances Publiques 77 se tient à votre disposition pour vous accompagner lors de l'établissement de votre liste de vœux.



Remue-méninges, l'auto-satisfecit de la Direction

Il en faut peu à notre Direction pour tirer la conclusion d'un exercice réussi en énonçant de nombreuses participations et contributions alors que seulement 50 agents (tous grades confondus allant des cadres C au A+) sur 1 334 agents de la DDFiP 77, soit à peine 3,7 % des effectifs, ont participé à ces ateliers. Et encore ces agents ont-ils toutes et tous été volontaires ou « contraints volontaires désignés d'office » ?

L'exercice était périlleux, à quelle sauce les agents allaient-ils être mangés lors de ces ateliers ? Destructures de missions, suppressions des emplois, mise en place totale de l'e-agent ?... Aucune préparation au préalable, de simples noms d'ateliers et venez comme vous êtes !

Quant aux nombreuses contributions faites en parallèle via la plate-forme dédiée mise en ligne sur Ulysse 77, là, nous n'avons aucun chiffre. Il serait intéressant de connaître le nombre de contributions effectuées sur cette plateforme permettant de les qualifier de nombreuses. Mais à l'image du dialogue social à la DGFIP, les représentants du personnel ont été totalement exclus de l'exercice : aucune présentation tant au niveau local que national, aucun retour sur l'exercice n'a été fait.

Si le taux des contributions est aussi faible que celui des ateliers, il est certains que cela ne peut pas être significatif, et par conséquent représentatif des souhaits des agents.

Et dans cette hypothèse, avec de tels taux de participation, comment la DDFiP 77 peut-elle tirer des conclusions et faire remonter légitimement ces propositions comme étant celles des agents de la DDFiP 77 ?

Vanter la réussite de cet exercice en local, à grands renforts de photos et de superlatifs mis en ligne sur Ulysse 77, n'est qu'un pur coup de com' de notre direction. Ne vous y trompez pas !

Cette communication et ce remue-méninge ne sont pas sans rappeler les méthodes déjà utilisées par Macron 1er lors du « grand débat » ou de « la convention citoyenne sur le climat » dont nous connaissons parfaitement les « résultats ».

Applications informatiques sous contrôles



Si le proverbe « la curiosité est un vilain défaut » peut être discutable et paraître comme un atout dans le cadre de différents métiers ou de situations, cependant à la DGFIP avec les applications informatiques, la prudence est de mise et il vaut mieux s'abstenir de toute curiosité.

En effet, Solidaires Finances Publiques 77 tient à vous rappeler que l'utilisation des applications informatiques mises à la disposition de l'agent pour lui permettre d'accomplir ses missions doit être exclusivement motivée par une finalité professionnelle.

Vous devez pouvoir justifier toutes vos consultations des applications informatiques effectuées via portail métiers.

Attention : le périmètre de contrôle est élargi à MIRA (moteur de recherche des personnes), le simple fait de rechercher un dossier, sans même rentrer dedans fait l'objet d'un signalement auprès de la

Direction Générale et peut conduire à une sanction disciplinaire. Ces dernières sont de plus en plus nombreuses. Soyez donc vigilants et n'hésitez pas à nous contacter en cas de problème.



COUP DE MASSUE !

Si demain, c'est loin, dans un an c'est comment ?

Telle pourrait être la question que cette responsable de service aurait dû se poser alors que celle-ci demande à ses agents en plein mois de juillet de déposer leurs congés prévisionnels jusqu'au 8 juillet 2023 avec une date limite de saisie au 5 août 2022 !

Au-delà du très mauvais choix de période pour solliciter les collègues afin de déposer leurs congés prévisionnels, comment est-il possible de prévoir ses propres congés un an à l'avance ?!

D'autant plus dans la période actuelle, les agents n'ont pas les moyens de programmer et réserver leurs vacances autant de temps à l'avance, certains doivent déjà jongler avec des fins de mois difficiles.

Solidaires Finances Publiques 77 a donc interpellé la Responsable du Pôle Pilotage et Ressources afin de lui faire part de la réalité des services, de ce qui est demandé aux agents en termes de planning prévisionnel pour les congés. Si celle-ci valide la tenue de tels plannings pour l'organisation du service, elle ne valide nullement un planning sur un an !

En effet, le recours au planning prévisionnel permet aux responsables de service d'avoir une visibilité sur les quelques mois à venir, mais il ne doit pas être figé, il s'agit bien de prévisions. L'agent peut disposer de ses droits à congés comme il le souhaite dans le cadre de la continuité du service public. Nous rappelons que ces plannings sont prévisionnels et qu'il peut y avoir des ajouts ou suppressions de congés après la période fixée par le responsable de service. Le véritable outil de gestion des congés reste Sirhius. Les demandes de congés doivent être effectuées via cette application. En cas de refus, celui-ci doit être motivé par le responsable dans Sirhius.

Si demain c'est loin, une certitude Solidaires Finances Publiques 77 sera toujours présent à vos côtés pour défendre vos droits. Si vous rencontrez des difficultés pour le dépôt de congés ou autres, n'hésitez pas à nous contacter.

TA VOIX, NOTRE FORCE!





Agissons pour notre rémunération : Toutes et tous en grève le 29 septembre à la DGFIP comme partout ailleurs !

Solidaires Finances Publiques appelle les personnels de la DGFIP à être massivement en grève le 29 septembre prochain dans le cadre de la journée nationale interprofessionnelle sur les salaires, les rémunérations et le pouvoir d'achat.

Augmenter les salaires pour vivre dignement

Face à une inflation galopante de 6,1 % en juillet qui pourrait atteindre +7 % pour l'année, les revalorisations de ces derniers mois sont nettement insuffisantes pour vivre dignement. Seulement 2,01 % d'augmentation du SMIC à partir du 1er août 2022, +3,5 % de la valeur du point d'indice de la Fonction publique et +4 % pour les retraites. Ces augmentations sont loin de combler l'inflation et pour

les fonctionnaires sont loin de rattraper la baisse du pouvoir d'achat dû au gel du point d'indice depuis des années. La paupérisation des salarié-es, pensionné-es et retraité-es est une réalité et ce ne sont pas les mesurette cache-misère ou la dernière loi sur le pouvoir d'achat qui compenseront l'absence de revalorisation réelle des salaires, du SMIC, des minimas sociaux, des pensions et retraites !

A la DGFIP, la revalorisation de notre régime indemnitaire, c'est maintenant !

Les personnels attendent une réelle reconnaissance de leur engagement tant vanté ces derniers mois par les responsables politiques et administratifs. Et les discussions ouvertes le 7 juillet 2022 à la DGFIP concernant la partie indemnitaire sont très en deçà de nos légitimes revendications :

- une augmentation mensuelle substantielle pour toutes et tous de l'IMT (Indemnité Mensuelle de Technicité),
- l'attribution de 40 points supplémentaires d'ACF (Allocation Complémentaire de Fonction), soit 2 202 € par an (183,50 €/mois) à l'ensemble des personnels de la DGFIP,
- l'augmentation régulière et substantielle de la valeur du point d'ACF.

Aujourd'hui, les réponses apportées par l'administration sont provocatrices car elles n'instituent que le mérite en matière de rémunération. Autrement dit, de la compétition entre agentes, agents et une individualisation sans précédent de notre rémunération.

C'est pourquoi, Solidaires Finances Publiques s'oppose à tout dispositif de rémunération au mérite !

Solidaires Finances Publiques s'oppose à toute refonte des modalités de rémunération à enveloppe constante et induisant, de fait, de distribuer quelques miettes à certaines, certains et à piquer du pouvoir d'achat au plus grand nombre ! Solidaires Finances Publiques a lancé depuis le début de l'année ses campagnes « Exigeons notre dû » et « Récoltons du blé ». C'est dans ce cadre que Solidaires Finances Publiques s'inscrit pleinement dans cette journée de grève et invite les personnels à y participer massivement.

**AGIR POUR SA RÉMUNÉRATION ET SON POUVOIR D'ACHAT EST PLUS QUE JAMAIS LÉGITIME,
À LA DGFIP COMME POUR L'ENSEMBLE DES SALARIÉ-ES ET RETRAITÉ-ES.**

**AGIR EN TANT QU'AGENT ET AGENTE DE LA DGFIP POUR FAIRE ENTENDRE SA VOIX
FACE À UNE ADMINISTRATION SOURDE EST CRUCIAL .**

**Le 29 septembre, faisons entendre notre voix,
toutes et tous en grève et en manifestation pour exiger notre dû !**